

Résumé des comptes de l'année 2015 de la paroisse Saint-Gilles

1. Recettes et dépenses

a. Pour l'année 2015, les recettes « ordinaires » de la paroisse se sont élevées à 414 799 €. Elles sont stables par rapport à 2014

Les principales recettes concernent le Denier de l'Eglise : 190 860 €, et les recettes des quêtes : 108 860 €. Elles sont en faible diminution par rapport à l'an dernier (respectivement 191 168 € et 108 992 € en 2014).

Le nombre de donateurs au Denier de l'Eglise a été de 516 contre 510 en 2014.

b. A ces recettes se sont ajoutées des recettes « exceptionnelles » pour un total de 259 324 € qui ont servi à financer les travaux dans les locaux paroissiaux :

- 44 530 € de dons des paroissiens, dont près de 7 000 € par avance sur les travaux à venir
- 172 000 € donnés par l'U.C.B.R.* dont 22 000 € au titre des travaux à venir,
- 43 794 € d'indemnités reçus dans le cadre du contentieux avec la compagnie d'assurance

c. Sur la même période, les dépenses courantes ont augmenté de 15 428 € (+ 4,6 %) pour atteindre 347 628 €

Une partie de ces dépenses supplémentaires correspondent à des actions nouvelles :

- Financement de différentes formations pour des bénévoles ayant des missions en Eglise : 4 266 €
- Participation de la paroisse aux frais de pèlerinage de certains paroissiens à Lourdes et à Vézelay pour 3 465 €
- Dépenses pour rendre notre église accueillante et digne de son statut d'église jubilaire (frais pour l'impression des livrets, du déplacement du Christ doré et de l'achat de la moquette, des plants d'olivier et des pots, éclairage... pour un total de 3 554 €)
- Dépenses antérieurement supportées par l'U.C.B.R. pour les locaux paroissiaux (taxe foncière, assurance, maintenance...) pour plus de 4 500 €

Les autres variations concernent essentiellement :

- Les achats de cierges qui ont augmenté de 2 090 € pour atteindre 8 281 €
- Les dépenses d'énergie (eau, gaz et électricité) ont augmenté de 4 600 € dont une partie peut s'expliquer par une surconsommation électrique pendant les travaux.
- La contribution paroissiale aux charges du diocèse qui est passée de 69 888 € à 74 812 €

d. Par ailleurs, comme l'année dernière, un don de 26 000 € a été fait à la caisse de solidarité du diocèse pour venir en aide à des paroisses du diocèse moins favorisées.

e. Le résultat de l'année, après résultat financier (7 480 € d'intérêts de nos placements auprès du diocèse) et dotation aux amortissements (10 539 €), le résultat de l'année 2015 est bénéficiaire de 297 066 €

Sur cet excédent la paroisse a investi 299 397 € pour les travaux d'étanchéité des terrasses, la séparation des eaux vannes et des eaux pluviales, la remise à niveau du sol et la remise des enrobés.

2. Pour l'année 2016 nous ne prévoyons pas d'évolution significative au niveau des recettes et des charges courantes.

Par contre la charge d'amortissement sera en forte progression du fait des travaux réalisés cette année.

3. En termes d'investissement, l'année 2016 va voir se poursuivre les travaux dans les locaux paroissiaux.

Suite aux observations de l'évêque et du Collège des consultants nous devons redéfinir les travaux de la 2^{ème} tranche des travaux pour qu'ils ne dépassent pas 610 000 € sur 2016 et 2017.

Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque l'étude du budget sera terminée.

Nous envisageons également de mettre des écrans dans les transepts de l'église pour permettre une meilleure participation des personnes qui se tiennent sur les côtés de l'église lors des offices. Le budget de cette opération est d'environ 20 000 €.

Nous souhaitons remercier chacun pour sa participation à la vie matérielle de notre paroisse. **En effet, l'Eglise ne vit que de dons.** La collecte du Denier de l'Eglise constitue notre principale ressource (vous trouverez des enveloppes de couleur bleue au fond de l'église). La paroisse peut aussi recevoir des legs.

Nous comptons sur chacun pour donner à notre communauté les moyens d'assumer sa mission et sa présence dans notre ville.

Père Hugues Morel d'Arleux, curé
avec le Conseil paroissial des affaires économiques,
Alain d'Ausbourg, économiste, Patrice Boureau,
Christian Brulant, Jean-Paul Rèche,
Emmanuel Rupp

**U.C.B.R. : Union des Catholiques de Bourg-la-Reine : association des paroissiens qui, pendant plus de 80 ans, a récolté des cotisations et des dons pour construire les locaux paroissiaux et qui maintenant participe au financement des travaux.*